

Le Saint-laurentin

Mai 2011, n° 10



Pique-nique géant sur les bords de Saône le 28 mai

Mai et juin, entre printemps et été, sonnent la mise au rebut définitive des froidures de l'hiver. Place au grand air, au pique-nique géant et à la fête de la musique.

28 mai, 18 juin, deux dates que vous devez d'ores et déjà inscrire sur votre agenda. Deux événements festifs et conviviaux à souhait marqueront l'année 2011 des Saint-laurentins. À commencer par une première, fruit de l'imagination de l'équipe municipale qui travaille autour du maire Jean-Pierre Pagneux.

Dans l'esprit de la fête des voisins, dont le but premier n'est autre qu'être le catalyseur de rencontres pour plus d'humanité et plus simplement pour construire des relations de bons voisinages, le pique-nique géant et républicain du 28 mai vise à réunir tous les habitants de Saint-Laurent-sur-Saône. Un beau projet, débordant d'ambitions, dont la mayonnaise ne prendra qu'avec une participation massive des habitants et de leur famille.

Si l'astre du jour accompagne cette belle journée, sur une longueur pouvant « s'inscrire » dans le Guinness des records, une tablée gigantesque s'étirera quai Bouchacourt.



Une tablée géante s'étirera le 28 mai le long de la Saône.

Le long de la Saône à partir de la place de l'église, en remontant vers le nord, chacun amènera de quoi festoyer, entrées, salades, saucissons, pâtés, charcuterie variée,

viandes froides, fromages, desserts, etc. La municipalité à l'origine de cette initiative laisse libre cours à chacun d'apporter le pique-nique de son choix. En revanche, elle (la municipalité) offre l'apéritif et les boissons.

Attention, si la commune fournit les chaises, les bancs et les tables, elle vous laisse la responsabilité des couverts, des assiettes, des verres et des serviettes. En résumé comme un vrai pique-nique, sauf qu'au lieu d'être des « champs » il sera des « villes ».

Inscriptions immédiates

Nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire le plus rapidement possible. Trois manières pour cela : vous rendre en mairie, y téléphoner (03 85 21 30 10) ou envoyer un mail précisant le nombre d'adultes et d'enfants participant. [«mairie@saintlaurentsursaone.fr»](mailto:mairie@saintlaurentsursaone.fr).

En cas de très mauvais temps à ne pas mettre un « pique-niqueur » dehors, la Municipalité se réserve le droit d'annuler la manifestation.

Sommaire :

- Réjouissances
- Budget 2011
- Aides du CCAS
- Animations loisirs
- Télé numérique
- Agenda des manifestations
Infos utiles

Fête de la musique le 18 juin

La traditionnelle fête de la musique sera à nouveau organisée par la municipalité en partenariat avec l'Union des commerçants. Dans une rue de la Levée totalement rénovée.

C'est à 17 heures que le duo Léon et Barnabé donnera les premières notes, spécialement pour les enfants. Vous retrouverez à 20h le groupe Wharma, danses et percussions africaines.

Le programme complet sera disponible début juin sur le site de la commune, en mairie et dans les principaux commerces de Saint-Laurent.

Budget 2011

Gestion saine et investissements réalisés

Les finances de la commune se portent bien, fortes d'une gestion rigoureuse et d'une politique d'investissements maîtrisés.

Le budget de la commune de Saint-Laurent présente en 2011 un prévisionnel de 1 279 509 €, contre 1 170 246 € l'an dernier. La section investissements, équilibrée entre dépenses et recettes, s'élève à 752 492 €. De ces chiffres, Nadine Drillien, la 1^{ère} adjointe en tire l'analyse suivante : « *Un problème de chaudières nous a obligés à des dépenses forcées. Malgré cet imprévu, nous gérons sereinement les finances communales, tout en réalisant des investissements.* »

Effectivement les deux chaudières à gaz qui alimentent la mairie et les bâtiments annexes (écoles élémentaire et maternelle ainsi que le centre de loisirs) ont rendu l'âme l'une après l'autre. L'opération de leur remplacement coûte 91 000 € ! Elle s'accompagne dans le même temps de mise aux normes du local technique, imposé par l'installation des nouvelles chaudières. Élément positif, précise Nadine Drillien, « *nous réalisons une économie de consommation estimée entre 25 et 30%.* »

130 000 € pour la rue de la Résistance

Par ailleurs, parmi les investissements majeurs, l'enveloppe voirie arrive largement en tête pour un total de 221 000 €. L'aménagement de la rue de la Levée tant attendu par les Saint-laurentins représente 70 000 €. Un peu plus de la moitié de la rue de la Résistance, 130 000 €, dont les travaux, (ralentissement de la vitesse, réaménagement du stationnement, changement des canalisations, ...) débiteront fin 2011.

Toujours dans la catégorie voirie,

un panneau d'affichage électronique (17 000 €) éclora courant de l'été, place de la République. Nouvelle réglementation oblige, de nouveaux panneaux « Zone bleue » (4 000 €) verront très rapidement le jour.

Dans les autres enveloppes, la toiture de la terrasse des sanitaires de l'école revient à 13 000 €, l'amélioration des illuminations à 3 000 €. Important, la municipalité achète un défibrillateur pour la somme de 2 000 € accompagné d'une subvention à hauteur de 821 €. Installé à la Maison de retraite, sa mise en place entraînera une formation du personnel autorisé à s'en servir.

Pour information, dans la section fonctionnement, les charges du personnel représentent 398 400 €, les charges à caractère général (eau, électricité, chauffage, ...) 369 283 €.



Réalisation du rond-point remplaçant les feux tricolores.

Centre communal d'action sociale Sur les fronts du transport et des enfants

Depuis le 2 juillet dernier, le centre communal d'action sociale prend en charge la totalité du prix des tickets de bus pour certaines catégories de personnes non imposables : personnes sans emploi ; personnes de plus de 65 ans ; personnes handicapées. Ces derniers doivent retirer leurs tickets en mairie.

Enfants de Saint-Laurent

La commune par le biais du CCAS participe pour les enfants domiciliés à Saint-Laurent aux frais de fréquentation, d'une part, du Centre de loisirs de la commune, (le mercredi, et/ou durant les petites vacances scolaires), d'autre part des colonies de vacances, centres de loisirs, stages de vacances, (pendant les congés scolaires d'été de juillet et août).

Dans les deux cas l'aide s'élève à 3.50 € par jour, ou 1.75 € par demi-journée.

Important : ces participations ne sont pas versées directement aux familles mais aux organisateurs et sur justificatifs d'inscription de vos enfants.

Loisirs

« Le sport ça me dit » Bulles de jouvence pour les ados

Imaginé par Coca-Cola, « Le sport ça me dit » fédère autour d'activités sportives les jeunes de 11 à 17 ans. Expérience réussie à Saint-Laurent.

Sur le terrain de sport face à la crèche, neuf ados dont une fille jouent au ballon, encadrés par deux animateurs. « *Le foot reste incontournable* », explique David Kumpf du Clem. Audrey Devaux la co-animatrice, nous montre un grand coffre rouge : « *Le sport ça me dit* », avec en plus petit, « *samedi dans ma ville* ». Un concept proposé par la société Coca-Cola qui tourne partout en France.

De conserve David et Audrey expliquent, « *ce coffre magique contient plusieurs disciplines, tir à l'arc, une version du ballon prisonnier, golf, hockey, flag rugby, etc. Le but premier autour de ces diverses activités, est d'abord de regrouper des jeunes entre 11 et 17 ans, commente Audrey. Il n'y a pas de compétitions, ni de classements, nous jouons simplement dans la joie et la bonne humeur, le tout dans un bon esprit.* »



William, 12 ans, confirme, « *c'est sympa nous passons d'un jeu à un autre. En plus je rencontre d'autres potes. Y'a pas toujours beaucoup d'animations à Saint-Laurent, c'est vraiment très bien.* » Nadine Drillien est venue constater d'elle-même le succès de cette opération. Celle-ci a rassemblé plus d'une dizaine de jeunes durant cinq après-midi de la dernière semaine d'avril. « *Je suis enchantée de constater l'enthousiasme des participants. Quant à renouveler l'expérience, sur le principe, je dis un grand oui* », lance tout sourire Madame la première adjointe.

Atelier tricot, atelier du sourire

Elles ne s'ennuient pas les dames du tricot, tous les mercredis de 15h30 à 18h, quand entre une maille à l'envers et une maille à l'endroit, elles rigolent. Gratuit, né en mars de cette année d'une demande de deux ou trois tricoteuses, l'atelier se tient au restaurant scolaire.



Nicole Thiriet l'animatrice manie les aiguilles depuis l'âge de 12 ans. « *Ma maman m'a enseigné l'art du tricot. J'en fais de même avec mes enfants et mes petits-enfants.* » Et maintenant elle accompagne une demi-douzaine de dames de Saint-Laurent, Replonges et même Viré.

Les apprenties débutent par la réalisation d'une écharpe. À 17h, elles ne manquent jamais la pause café ou thé. Convivial à souhait, cet atelier tricot est aussi l'atelier du sourire.

Le mercredi au restaurant scolaire à partir de 15h30.

Peinture en toute liberté

Dans les locaux de la bibliothèque, tous les mercredis de 14 h à 17 h, depuis bientôt six ans, Christine Gauffillet, bibliothécaire de son état, accompagne un petit groupe de 6 à 7 personnes dans l'art de l'aquarelle notamment. « *Pas uniquement, précise cette aquarelliste amateur, (mais qui expose) certaines pratiquent d'autres techniques. En revanche tout a commencé d'un stage de peinture autour de l'aquarelle.* »

Depuis, la plupart de ses élèves volent de leurs propres ailes. « *J'interviens quelques fois pour les aider techniquement quand elles en ont besoin.* » Elles sont totalement libres de peindre ce qu'elles veulent. Cet atelier gratuit s'adresse à tout le monde. Les portes ici sont grandes ouvertes. Une de ses élèves d'ajouter avec un large sourire de satisfaction, « *Christine nous materne* ». **Le mercredi à la bibliothèque à partir de 14h.**

Dimanche 8 mai : commémoration du 8 mai 1945. Défilé au départ de la mairie à 11h30

Samedi 28 mai : Pique-nique républicain organisé par la Municipalité pour tous les Saint-Laurentins. Quai Bouchacourt.

Inscription en mairie

Mardi 31 mai : 22^e Cross de la Palestre, quai Bouchacourt à partir de 19h.

Renseignements 03 85 39 05 59

Samedi 18 juin : Fête de la musique

Mercredi 22 juin : Etape de la 23^e édition de l'Ain en courant. Quai Bouchacourt, de 13h30 à 14h30

Samedi 27 août : 2^e Marché de l'Art et de la Création organisé par l'Union des commerçants

Dimanche 4 septembre : Vide grenier et Forum des associations, quai Bouchacourt

Mairie de Saint-Laurent-sur-Saône

1 place Jules Goyon

01750 Saint-Laurent-sur-Saône

Ouverture de la Mairie :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Téléphone : 03 85 21 30 10

Télécopie : 03 85 39 89 15

Messagerie : mairie@saintlaurentsursaone.fr

Retrouvez-nous sur le web :

www.saintlaurentsursaone.fr

INFOS UTILES

Permanence du Maire

Mercredi de 13h45 à 15h

Permanence du 1^{er} adjoint

Jeudi de 9h à 10h30

Ramassage des ordures ménagères

Mardi et vendredi à partir de 5h30

Ramassage des cartons

Mardi à partir de 5h30

École Jules Verne

03 85 21 30 16

Bibliothèque municipale

259 rue de la Levée - 03 85 21 30 19

Mardi 17h à 19h

Mercredi 10h à 12h et 16h30 à 18h30

Jeudi 15h à 18h

Vendredi 16h30 à 18h30

Samedi 10h à 12h

Crèche

Rue Romans-Petit Saint-Laurent

03 85 38 68 26

Pôle communautaire Petite enfance

6, place Carnot Mâcon

03 85 39 71 43

Permanence de la puéricultrice

(enfants de 0 à 6 ans)

Tous les vendredis de 9 h à 12 h

sans rendez-vous

au CENTRE MÉDICO SOCIAL

rue Henri Romans-Petit

Tél. : 03 85 39 12 71

Police municipale

03 85 21 30 15 ou

06 03 85 35 09

Directeur de la publication : Jean-Pierre Pagneux
Comité de rédaction : Cathy Courtin, Fabienne Doussot, Nadine Drillien, Sandrine Gauthier
Rédaction : Jean-Philippe Auray,
Mise en page : Nadine Drillien
Imprimé par nos soins

Télévision « tout numérique » Dans l'Ain le 14 juin 2011

Fin novembre 2011, la France parlera de l'ère hertzienne en employant l'imparfait. L'hexagone sera alors entièrement sous l'ère du « tout numérique ». Ce passage s'effectue suivant un calendrier établi par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, région par région. Dans l'Ain, la date butoir est fixée au 14 juin prochain.

Tous ceux qui n'auront pas adapté leur installation (antenne râteau ou intérieure) se retrouveront devant un écran désespérément noir. Il n'est pas nécessaire d'acheter un autre téléviseur pour disposer du numérique. Les 19 chaînes nationales gratuites de la TNT passent aussi par l'antenne râteau. Donc inutile également de la changer.

Il suffit d'avoir une prise PériTel sur son poste de télévision pour pouvoir brancher un adaptateur TNT. Tous les postes achetés après mars 2008 possèdent ce système intégré.

Pour connaître la bonne marche à suivre, les téléconseillers de France Télé Numérique se tiennent à votre disposition pour vous fournir une information non commerciale et un mini diagnostic adapté à votre situation.

Centre d'appels de France Télé Numérique :
09.70.81.88.18 du lundi au samedi de 8h à 21h,
et sur www.tousaunumerique.fr